Compte rendu

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

<u>Présents</u>: Mme BOULIN Laurence, Mme CAMBRELENG Virginie, M. CASTEL Jean-Pierre, M. CLAMENT Pierre, M. CORBEFIN Yannick, M. DELIGNAC Matthieu, M. GAVA Max, Mme LABONNE Christine, Mme RODRIGUES Maria, M. TRISTANT Bernard

Absent excusé:

Procuration:

Convocation envoyée le 2 septembre 2025

Secrétaire de séance : M. TRISTANT Bernard

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Point sur les projets d'investissement : école et jardin public
- Information choix du mode de participation à la couverture du risque « sante » et du montant de la participation
- Résiliation contrat téléphonie et choix d'un nouveau prestataire
- Achat ordinateur
- Election délégué RPI suite au décès de M. CLAMENT Cyril
- Rapport de synthèse : diagnostic des risques psychosociaux
- Questions diverses.

Monsieur le Maire accueille les membres du Conseil Municipal,

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 05/06/2025

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT : ECOLE ET JARDIN PUBLIC

Monsieur le Maire présente un rapport détaillé sur l'avancement des projets concernant les travaux de rénovation énergétique de l'école et l'aménagement d'un jardin public.

<u>Projet rénovation énergétique des bâtiments scolaires, de réhabilitation de la cour et l'aménagement d'un espace de jeux :</u>

Pour mémoire :

Le coût de l'opération était estimé à 101 841.62 € HT

Travaux de rénovation énergétique (Clim+ LED) : $84\ 641.62\ €\ HT$ Réhabilitation cour + jeux : $17\ 200.00\ €\ HT$ Total : $101\ 841.62\ €\ HT$

Le Mairie rappelle qu'il est en attente de la pose des jeux pour demander le versement des subventions accordées.

Travaux aménagement jardin public

Pour mémoire le coût estimatif de l'opération :

•	Terrassement:	51 219.50 €
•	Eclairage solaire:	5 833.35 €
•	Courts de tennis :	19 500.00 €
•	Terrasse commerce multiple:	47 000.00 €
•	Aménagement tout Eiffel et moulin Rouge :	10 000.00 €

Coût total: 133 552.85 € HT soit 160 263.42 € TTC

Monsieur le Maire informe les élus que les travaux de terrassement sont en cours et que la première réunion de chantier est prévue pour le 29 septembre 2025 à 14h30.

INFORMATION CHOIX DU MODE DE PARTICIPATION A LA COUVERTURE

Monsieur le Maire rappelle la nouvelle obligation des employeurs à partir du 1^{er} janvier 2026 : participation financière pour couvrir le risque Santé des agents des collectivités.

Il informe les élus qu'un e-mail a été envoyé aux agents (plaquette d'information + simulateur CDG47) afin de procéder à la simulation leur permettant de comparer les garanties proposées par le contrat groupe du CDG47 à leur contrat personnel.

<u>DELIBERATION 2025/036 RESILIATION CONTRAT TELEPHONIE ET CHOIX</u> <u>D'UN NOUVEAU PRESTATAIRE</u>

Monsieur le Maire informe les élus que la demande de résiliation de l'actuel contrat de location du Matériel téléphonique a été envoyée le 2 septembre 2025.

Monsieur COBBEFIN en charge du dossier présente les devis reçus.

Après échange et discussion, le devis de PLEIN SUD a été retenu. Ce dernier doit être complété : ajout d'une borne de secours 4G + poste DECT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

• De valider le devis de PLEIN SUD avec l'option en plus

DELIBERATION 2025/037 ACHAT ORDINATEUR

Monsieur le Maire expose :

L'achat d'un ordinateur portable s'avère nécessaire dans le but d'aider à la gestion des réunions du conseil municipal, d'assister aux visioconférences, de pouvoir emmener cet ordinateur lors des formations. De plus, il peut être utilisé de manière polyvalente au secrétariat et par les élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide de charger M. CORBEFIN d'acquérir un ordinateur portable.

<u>DELIBERATION 2025/038 ELECTION DELEGUE RPI SUITE AU DECES DE M.</u> CLAMENT CYRIL

A la suite du décès de M. CLAMENT Cyril délégué au comité syndical du RPI, Monsieur le Maire propose d'élire un nouveau délégué.

Après échange et discussion, Monsieur le Maire propose Mme BOULIN Laurence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents valide la proposition de Monsieur le Maire :

Mme BOULIN Laurence est élue déléguée au sein du Comité Syndical du RPI.

RAPPORT DE SYNTHESE : DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil du rapport de synthèse du diagnostic des risques psychosociaux.

Monsieur TRISTANT sera en charge du dossier : réalisation des mesures de préventions recommandées par ce rapport.

QUESTIONS DIVERSES

- Une entreprise a été mandaté pour les travaux de contrôle et d'entretien des toits plats de l'école suite à des infiltrations, le rendez vous est fixé le 12/09/2025. Un devis sera envoyé.
- Impasse Castelgaillard: installation d'un panneau complémentaire à l'interdiction « SAUF LIVRAISON: CONCERNERA POSTIERS, LIVREUR DPD, CHRONOPOST... »
- Suite aux courriers envoyés à M. GILL, il a été convenu de faire des travaux d'entretiens aux alentours du nouveau cimetière par l'employé communal à la charge de M. GILL (40€/heure de travail effectuée).
- Le rapport d'inspection du barrage de TOURAN : le service de contrôle a formulé les demandes suivantes (travaux à réaliser avant le 31/10/2025).
 - Procéder à des travaux d'entretien de la végétation en partie basse du coursier de l'évacuateur de crue ainsi que sur la rive gauche de la totalité du linéaire du coursier.
 - o Transmettre une photo de l'ensemble une fois dégagé par courriel.
- SIVU : la nouvelle cotisation 2025 est de 1.67 € par habitant.
- UNA : animateurs numériques proposant des ateliers d'accompagnement : voir affiche annexe1
- Révision générale du SCOT Val de Garonne Guyenne Gascogne : un dossier a été transmis aux élus pour formuler un avis.

• Rencontre avec Mme Carole CALZAVARA et M. Luc TODESCO, pour la présentation de la CPTS Val de Guyenne et du MédicoBus :

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val de Guyenne est une structure d'exercice coordonnée qui a pour rôle de coordonner les professionnels de santé d'un même territoire afin de permettre la structuration des soins de proximité. Elle rayonne sur la Communauté des communes de Lauzun, la Communauté des communes du Pays de Duras, sur Seyches et sur Puymiclan.

LA CPTS Val de Guyenne porte sur un territoire rural composé de :

- 18 482 habitants
- 109 professionnels de santé
- 40 communes, dont 26 qui ne comptent pas de professionnels de santé libéraux
- 3 structures de soins
- 1 pôle de santé composé de 3 maisons de santé (Duras, Lévignac de Guyenne et Miramont de Guyenne)

Les missions de la CPTS sont :

- Améliorer l'accès aux soins
- Organiser des parcours pluriprofessionnels autours du patient
- Réaliser des actions territoriales de prévention
- Répondre aux crises sanitaires graves

La CPTS est une association. La présidente est Madame Carole CALZAVARA et la coprésidente est le Dr Angélique KONINCKX. La CPTS est dotée d'un coordinateur de projet, qui est Monsieur Luc TODESCO. Le bureau de la CPTS compte 6 membres et le Conseil d'administration 14.

La CPTS Val de Guyenne, porteur de projet : Le Gynécobus

Le Gynécobus propose des consultations en gynécologie de manière itinérante. Objectif? Améliorer l'accès aux soins gynécologiques pour toutes les femmes au cœur du territoire de santé. La CPTS Val de Guyenne et le centre hospitalier intercommunal Marmande-Tonneins (service de gynécologie) se sont associés pour lancer le Gynécobus. Les patientes, lors des consultations, bénéficient donc du tiers payant. Le Gynécobus est directement relié informatiquement à l'hôpital de Marmande, ce qui permet l'exercice d'un parcours de santé coordonné.

Ce bus médicalisé, qui se déplace sur le parking de la maison de santé pluriprofessionnelle de Miramont-de-Guyenne, offre des consultations de qualité avec une sage-femme ou un gynécologue. Ce bus, permet une action concrète pour l'accès aux soins et est une manière de rapprocher les soins, des patientes. Il permet d'assurer un suivi régulier et de proximité pour les femmes des communes de Miramont-de-Guyenne, Lauzun, Duras et des environs. Le planning des consultations, jusqu'à la fin de l'année, est le suivant :

- 11/09/2025
- 07/10/2025
- 13/11/2025
- 08/12/2025

Les premières consultations du 11/09/2025, ont été un succès. 6 patientes ont été accueilli, sur la matinée, au sein du Gynécobus pour des consultations. Des patientes en errance

gynécologique et qui ont pu avoir de nouveau accès à une consultation gynécologique de qualité.

L'objectif de ce GynécoBus, est d'aller vers. C'est-à-dire de pouvoir se déplacer et réaliser des tournées dans des endroits sans accès facilité aux soins, pour les habitants.

Le Gynécobus est aussi un Médicobus.

La CPTS du Grand Agenais a lancé le MédicoBus en 2024 pour lutter contre la désertification médicale et renforcer l'accès aux soins dans les zones rurales. Grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de France Ruralités, le MédicoBus offre une solution innovante pour rapprocher les soins des populations fragiles et éloignées des centres de santé. Ce MédicoBus est mis à la disposition de l'ensemble du département du Lot et Garonne (même sans CPTS sur le territoire).

Désertification médicale

Sur notre territoire nous comptions jusqu'en début d'année, 7 médecins. A la fin de l'année 2025, ils ne seront plus que 3, dont un médecin qui assure des consultations gynécologiques sur 80% de son temps. La CPTS Val de Guyenne travaille d'arrache-pied pour tenter de trouver des solutions et monter des projets pour que la population de notre territoire puisse encore bénéficier de consultations de médecine générale.

Le Médicobus est mis à disposition de la CPTS Val de Guyenne, 1 semaine par mois. Il est déjà utilisé 1 jour par mois pour les consultations gynécologiques. Les 4 jours restants pourraient être utilisés pour des consultations de médecine générale. Mais encore faut-il trouver des médecins volontaires, parvenir à conventionner avec l'hôpital de Marmande sur de la médecine générale et toutes autres difficultés en lien avec la mise en place de ce projet. Mais les choses avancent et des rencontres entre Mme Carole CALZAVARA et des médecins retraités ont déjà eu lieu et d'autres sont prévues. Ce projet pourrait être, une des alternatives à la désertification médicale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire,

Pierre CLAMENT.

Annexe1





« Je sais désormais comment réaliser toutes mes démarches administratives en ligne » Yvonne - 72 ans

LOT-ET-GARONNE

Département Cœur du Sus Dues c le soutien de la Conférence des Finan

« Les animateurs sont frès patients et à l'écoute, Grâce à eux, j'ai appris à utiliser un réséau social qui me permet de parler et voir ma petité fille toutes les semaines 1 » Pierre - 68 ans





ATELIERS COLLEC

OBJECTIF:

découvrir l'univers numérique et/ou perfectionner ses connaissances grâce à des ateliers conviviaux.

- mise à disposition du matériel* ou utilisation du matériel personnel,
- ateliers collectifs réalisés en présentiel.

CHOISISSEZ VOTRE PACK



DURÉE: 10 séances de 2h/semaine Le pack initiation s'adresse aux débutants qui veulent s'initier à l'outil informatique : découverte, enregistrement, navigation...



DURÉE: 10 séances de 2h/semaine Le pack évolution propose aux personnes déjà initiées à l'outil informatique de progresser dans leur apprentissage : remise à niveau, communication, prévention...



- les thématiques et la durée des ateliers sont au choix du participant,
- mise à disposition du matériel* ou utilisation du matériel personnel.